

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBP PG - ACTIVE INCOME

Une exposition globale aux marchés de la dette privée et publique avec un profil de liquidité attrayant, grâce à l'expertise combinée de Partners Group AG («Partners Group») et de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP»)

UBP PG - Active Income permet aux investisseurs de bénéficier d'un accès privilégié aux compétences de Partners Group, un gérant leader dans le domaine de l'investissement sur les marchés privés, ainsi qu'à l'expertise de l'UBP dans la gestion de stratégies liquides à haut rendement au travers d'indices CDS.

Points forts

- ◆ *Une exposition diversifiée aux marchés de la dette privée – dette senior de 1^{er} et 2^e liens et dette «mezzanine» – ainsi qu'aux marchés de crédit publics liquides*
- ◆ *Une allocation aux actifs réels (immobilier et infrastructures)*
- ◆ *Un profil de liquidité innovant* avec une liquidité hebdomadaire*
- ◆ *Un portefeuille générant des rendements élevés grâce à une approche globale sur les différents segments obligataires*
- ◆ *Une exposition aux taux d'intérêt limitée (inférieure à deux ans)*
- ◆ *Une stratégie cogérée par Partners Group et l'UBP*

*Cf. section «Informations générales et risques» (p. 3).

Thèse d'investissement

La dette privée offre aux investisseurs une exposition à des segments de marché uniques – transactions LBO, leaders mondiaux de taille moyenne, ou actifs réels (infrastructures et immobilier) – qui ne sont pas accessibles sur les marchés obligataires traditionnels. Elle constitue donc une source de diversification pour les portefeuilles obligataires «long-only» classiques, et présente une plus faible corrélation avec les marchés à revenu fixe.

Le marché de la dette privée s'impose toujours plus comme un segment stratégique pour les investisseurs institutionnels, et notamment les family offices. A l'heure actuelle, 62% des investisseurs entendent renforcer leur allocation sur ce segment⁽¹⁾.

⁽¹⁾Source: «Preqin Investor Interviews» (pourcentage de réponses au sondage), de juin 2015 à juin 2017.

Caractéristiques du fonds

La cogestion du portefeuille – Partners Group pour la dette privée et l'UBP pour la dette publique liquide – permet aux investisseurs d'accéder à la plateforme globale d'investissement sur les marchés privés de Partners Group et à l'expertise de l'UBP en matière de gestion de stratégies liquides à haut rendement.

Alors que la dette privée peut parfois présenter une liquidité plus limitée, l'expérience combinée de Partners Group et de l'UBP permet d'obtenir une stratégie de dette privée avec un profil de liquidité innovant⁽²⁾. Grâce à l'allocation obligatoire liquide gérée par l'UBP, la stratégie offre plus de souplesse dans la gestion des entrées et des sorties de fonds par rapport à un portefeuille similaire composé à 100% de dette privée⁽²⁾.

⁽²⁾Pour de plus amples renseignements sur les caractéristiques de cette stratégie, veuillez vous référer à la section «Informations générales et risques» (p. 3).



Equipes d'investissement

Partners Group

- ◆ Un gérant leader dans le domaine de l'investissement sur les marchés privés, établi depuis 1996 et totalisant plus d'EUR 61,9 milliards d'actifs sous gestion⁽³⁾ («private equity», dette privée, immobilier privé, infrastructures privées)
- ◆ Siège social en Suisse, avec plus de 1'100 collaborateurs répartis entre 19 bureaux à l'échelle mondiale⁽³⁾
- ◆ Un vaste réseau comprenant 8'000 partenaires d'investissement sur les marchés privés et plus de 300 sièges au sein de conseils consultatifs

Equipe Global & Absolute Return Fixed Income de l'UBP

- ◆ Une équipe de 14 professionnels de l'investissement avec CHF 17,5 milliards d'actifs obligataires sous gestion⁽³⁾
- ◆ Les gérants responsables, Christel Rendu de Lint et Philippe Gräub, gèrent avec succès des CDS depuis 2004, ainsi qu'une stratégie liquide à haut rendement depuis 2010, avec des actifs sous gestion totalisant USD 5 milliards⁽³⁾

⁽³⁾Au 31 décembre 2017.

Processus d'investissement

Le Comité d'investissement d'UBP PG - Active Income – constitué des membres de Partners Group et de l'équipe Global & Absolute Return Fixed Income de l'UBP – décide de l'allocation globale entre dette privée et dette publique liquide (allocation neutre: 50%-50%), sur la base d'une approche «relative value» sur les différents segments obligataires et régions.

Chaque équipe gère les sous-stratégies selon sa propre philosophie et ses propres principes d'investissement:

Partners Group

- ◆ Analyse «relative value» globale «top-down», afin d'identifier et d'exploiter les opportunités d'investissement susceptibles d'offrir un potentiel de rendement supérieur
- ◆ Allocation d'actifs stratégique à travers les différents types de crédit
- ◆ Analyse approfondie des fondamentaux de crédit, avec une implication continue du Comité d'investissement, tant sur le plan qualitatif que quantitatif
- ◆ Processus d'investissement structuré et rigoureux, centré notamment sur la génération de transactions, la présélection, les recommandations d'investissement et le monitoring

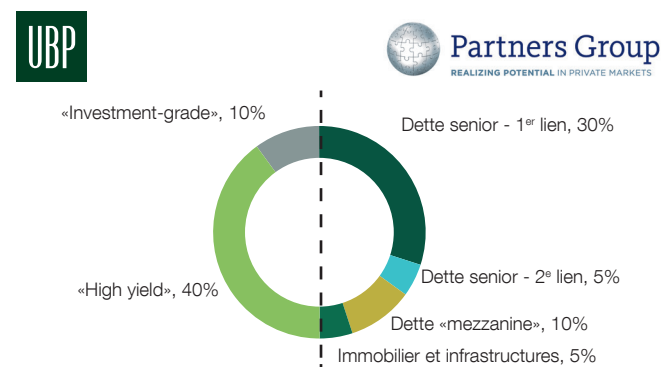
Equipe Global & Absolute Return Fixed Income de l'UBP

- ◆ Une philosophie d'investissement qui se fonde sur une approche macroéconomique «top-down»
- ◆ Une allocation d'actifs sur les différents segments obligataires
- ◆ Des indicateurs macroéconomiques propriétaires avec un «track record» de près de 20 ans
- ◆ Un processus d'investissement rigoureux
 - ▶ Analyse quantitative: stress tests, monitoring du P&L en temps réel
 - ▶ Esprit critique: culture d'entreprise valorisant la confrontation des hypothèses d'investissement

Paramètres d'investissement

- ◆ Fonds géré conjointement par Partners Group et l'UBP
- ◆ Objectif d'allocation indicatif pour la dette privée: entre 40% et 60% (dette senior de 1^{er} et 2^e liens, dette «mezzanine», immobilier et infrastructures)
- ◆ Objectif d'allocation indicatif pour la dette publique: entre 40% et 60% (segment «high yield» ou «investment-grade»); l'exposition au crédit peut être réduite à 0%
- ◆ Gestion de l'allocation entre dette privée et dette publique fondée sur une approche «relative value» (valeur relative) via les divers segments du crédit, ainsi que sur les entrées/sorties de fonds au sein du portefeuille

Objectifs d'allocation et de performance**



UBP PG - Active Income vise à offrir des niveaux attrayants de performance nette ajustée au risque** ainsi qu'une diversification importante en comparaison des approches d'investissement traditionnelles, et la stratégie investit à cette fin dans la dette privée et publique.

Sources: Partners Group, UBP.

**Tous les objectifs, prévisions ou projections mentionnés sont fournis uniquement à titre indicatif et ne sauraient être garantis d'une quelconque manière; ils sont en outre susceptibles d'être modifiés en tout temps en fonction de l'évolution des marchés. Il n'y a aucune garantie que la stratégie du fonds atteigne ces objectifs. L'objectif d'allocation d'actifs est présenté exclusivement à des fins d'illustration; l'allocation réelle du fonds ainsi que les positions détenues peuvent être différentes par rapport audit objectif.

Informations générales et risques



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe de part USD. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle des fonds.

La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur des fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- ◆ Les investisseurs doivent être conscients qu'une part substantielle des actifs du fonds (objectif d'allocation: 40-60%) sera investie dans un fonds de dette privée dont la liquidité est inférieure à celle des fonds de dette publique. Les fonds de dette privée peuvent présenter des conditions de liquidité inférieures en comparaison de la fréquence de publication de leur VNI officielle, en raison de l'illiquidité potentielle des actifs sous-jacents ainsi que des restrictions applicables aux rachats (cf. ci-dessous). Tout mécanisme de plafonnement des rachats («gates») réduit la liquidité du fonds. Même si les cogérants du fonds – Partners Group

et l'UBP – ajustent l'allocation entre actifs liquides et actifs moins liquides, il n'existe aucune garantie que l'objectif d'allocation puisse être respecté en tout temps, notamment en cas de volumes importants de demandes de souscription ou de rachat. Dans le cas de volumes de rachats importants, l'allocation à des actifs moins liquides est susceptible d'augmenter (jusqu'à 100%), et le calcul de la VNI peut être suspendu ou limité (plafonnement des rachats).

- ◆ Les prix des instruments de dette privée détenus dans le portefeuille géré par Partners Group peuvent ne pas être évalués sur la base des prix de marché ou de données de marché observables, et les instruments peuvent être estimés à leur juste valeur conformément à la politique d'évaluation du portefeuille de dette privée. L'évaluation des prix des instruments de dette privée détenus dans le portefeuille géré par Partners Group se fonde principalement sur les estimations de prix de tiers (vendeurs ou brokers) et/ou sur la juste valeur calculée par le gérant ou l'une de ses sociétés affiliées, à défaut d'autres sources disponibles.
- ◆ Avant tout investissement, les investisseurs sont invités à lire attentivement les informations relatives aux risques, en particulier la rubrique «Risques spécifiques liés au marché de la dette privée» figurant dans le prospectus.

Nom du fonds	UBP PG
Nom du compartiment	UBP PG - Active Income
Forme juridique du fonds	SICAV ombrelle de droit luxembourgeois, UCITS (OPC en vertu de la Partie II de la Loi de 2010 / FIA régi par la Directive AIFM)
Date de lancement	Le 28 novembre 2016
Liquidité	Hebdomadaire, avec 1 jour de préavis (mécanisme de plafonnement)
Commission de gestion	A: 1,25%; I: 0,75%
Commission de performance	10% au-dessus du taux effectif des Fed funds
Plafonnement des rachats («gates»)	10% par semaine 25% par période de 12 semaines consécutives (équiv. 1 trimestre) 50% par période de 52 semaines consécutives (équiv. 1 an)

Société de gestion	UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg
Cogestionnaires	Union Bancaire Privée, UBP SA et Partners Group AG
Administrateur, teneur de registre et agent de transfert	CACEIS BANK, Luxembourg Branch
Banque dépositaire	BNP Paribas Securities Services Luxembourg
Réviseur	Deloitte Audit S.à.r.l., Luxembourg
Pays où la distribution est autorisée (uniquement aux investisseurs professionnels ou qualifiés)	AT, BE, CH, DE, ES, FI, FR, IT, LU, NL, SE, SG, UK
ISIN (principales classes)	APC USD: LU1515366034; IPC USD: LU1515367602

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission.

Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles selon le droit européen, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique) tel que défini dans le prospectus.

Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement.

Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes.

Fonds de dette privée:

S'agissant des investissements dans des fonds de dette privée, rien ne garantit que la liquidité des investissements dans de tels véhicules soit en tout temps suffisante pour satisfaire aux demandes de rachat qui pourraient être effectuées. Tout manque de liquidité est susceptible d'affecter la liquidité des actions du fonds et la valeur de ses investissements. Les investissements sur les marchés privés sont traditionnellement soumis à des facteurs d'incertitude plus importants que pour les autres investissements (p. ex. les titres cotés). Par ailleurs, les investissements sur les marchés privés sont souvent des investissements à long terme, illiquides, qui ne présentent pas les caractéristiques de liquidité ou de transparence généralement offertes par les autres types d'investissement (p. ex. les titres cotés). Certains investissements sont évalués sur la base de prix estimés et sont par conséquent soumis à des incertitudes de valorisation potentiellement plus importantes que dans le cas des titres cotés. En outre, les fonds de dette privée peuvent ne pas être en mesure de vendre leurs actifs lorsqu'ils le souhaitent ou d'obtenir le prix qu'ils estiment correspondre à la juste valeur desdits actifs. Les investisseurs sont rendus attentifs au fait que le portefeuille du fonds mentionné dans le présent document sera soumis à des risques de marché élevés et que rien ne garantit que les objectifs d'investissement dudit fonds puissent être atteints. Avant tout investissement, les investisseurs sont invités à lire attentivement les informations relatives aux risques du fonds, EN PARTICULIER LA RUBRIQUE «RISQUES SPÉCIFIQUES LIÉS AU MARCHÉ DE LA DETTE PRIVÉE» figurant dans le prospectus.

Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier votre performance à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement comme indiqué ci-après. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal des investissements dans tout fonds mentionné dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux.

Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP sont enregistrés et nous considérons que toute personne appelant l'UBP accepte l'enregistrement de la communication.

L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

L'agent payeur suisse d'UBP PG est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève, et son représentant suisse est l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1. Le prospectus, les statuts et les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, L-1150 Luxembourg. S'agissant des parts distribuées en Suisse et depuis la Suisse, le lieu d'exécution et le for juridique sont au siège social du représentant suisse.